



**AICG**

Station d'épuration  
En Fulet  
1636 Broc  
Tél. 026 / 921 27 16  
gestion.aicg@bluewin.ch

## **Association Intercommunale du Comté de Gruyère**

### **Rapport de gestion 2020**

#### ***Assemblée des délégué·e·s***

Les délégué·e·s n'ont pas pu se réunir durant l'année 2020, en raison de la pandémie de Covid-19. Pour les deux assemblées ordinaires (de printemps et d'automne), les documents usuels (procès-verbaux, comptes et budgets de fonctionnement et des investissements, rapports de gestion et d'exploitation) ont circulé par courriel et les huit communes de l'association ont complété les formulaires d'acceptation par écrit. Tous les objets soumis au vote ont été validés à l'unanimité.

#### ***Comité de direction***

Le comité de direction est composé de huit membres – un pour chaque commune reliée à la station d'épuration. Il s'est réuni à cinq reprises en séance plénière pour traiter les dossiers courants de la STEP. Quelques décisions ont été prises par voie de circulation, puis consignées dans un procès-verbal.

#### ***Exploitation***

##### **Confinement et entretien de la STEP**

Durant le confinement du printemps, les exploitants ont assuré le fonctionnement de la STEP à tour de rôle. Tout a été mis en œuvre pour garantir les directives de l'OFSP. Certains travaux de maintenance ont toutefois été reportés, voire annulés, sachant que la STEP sera agrandie à moyen terme.

##### **STEP**

Les têtes de murs des bassins sont en mauvais état (le béton se désagrège) et les plaques destinées à protéger les têtes se déforment à cause du poids des ponts roulants. Nos exploitants font tout leur possible pour que ces têtes de murs tiennent encore environ 5 ans, ce qui devrait permettre de préciser les modalités du regroupement et le projet final de l'agrandissement de la STEP.

#### ***Investissement***

##### **Réfection du collecteur à Villars-sous-Mont**

Lors de l'assemblée du 14 novembre 2019 à Broc, les délégué·e·s de l'AICG ont approuvé un investissement de CHF 75'000.- HT, pour la remise en état du collecteur au lieu-dit Les Auges sur le territoire de la Commune de Bas-Intyamou, sur une longueur d'environ 170m.

Les travaux ont eu lieu durant l'automne 2020, soit du 24 septembre au 6 octobre 2020. Durant cette douzaine de jours, la route en gravier a été fermée à la circulation motorisée. La mobilité douce (vélos, piétons) a été maintenue.



Le décompte final se présente comme suit :

	Entreprise	Budget	Facture
Chemisage	Etter & Fils SA	39'000.00	39'783.10
Réfection	JPF Construction	29'244.00	37'391.70
Divers / Ensemencement	STEP	6'756.00	825.20
<b>Totaux</b>		<b>75'000.00</b>	<b>78'000.00</b>

#### Motifs du dépassement :

La qualité du terrain rencontrée au moment de l'excavation a rendu l'évacuation des eaux plus difficile que prévu et a nécessité de coucher les talus, engendrant plus de volume de fouille et de remblayage (+ 8'500.00) et plus d'heures de machiniste (+ 1'100.00). Toutefois, d'autres postes ont été moins importants qu'estimé.

- Durant les travaux, les frais ont été supportés par la trésorerie de l'AICG, laquelle est alimentée par les communes et par plusieurs emprunts bancaires.
- Début de l'amortissement en 2020.
- Le financement par les communes sera opéré par le biais de la clé de répartition des investissements art. 25 des statuts de l'AICG.



## Agrandissement – Regroupement AICG - AECE

### Prise de position de l'AICG

L'AICG est acquise au regroupement des STEP de Broc et de Charmey, sous réserve que :

- Une clé de répartition équitable et identique soit adoptée par toutes les communes
- Le tracé de la conduite de raccordement passe par la rive droite du Lac de Montsalvens
- L'AICG ayant rénové toutes ses STAPs et ses collecteurs au cours des 10 dernières années, elle attend de l'AECE qu'elle prévoie un plan de réfection
- L'AICG ne peut attendre plusieurs années pour démarrer l'agrandissement, car la STEP de Broc est en bout de course.

### Prise de position de l'AECE

Les quatre communes-membres de l'AECE sont acquises au regroupement des STEP, sous réserve que:

- Une clé de répartition équitable et identique soit adoptée par toutes les communes
- Un inventaire actuel de l'état structurel et fonctionnel de l'ensemble des infrastructures soit réalisé
- Un inventaire global d'entretien des installations soit réalisé
- Une étude pour le collecteur de transport soit réalisée, avec un degré de précision de  $\pm 15\%$ , afin d'assurer une parfaite transparence vis-à-vis de leurs citoyens.

## **Divers**

### **Passerelle sur la Sarine à Grandvillard**

Cette passerelle a été construite en même temps que les installations de transport des eaux usées. Elle soutient deux conduites: une conduite d'eaux usées et une conduite d'eau potable permettant d'alimenter la commune de Bas-Intyamou. Bien qu'elle ne soit pas répertoriée comme chemin de randonnée, elle est fréquemment empruntée par des randonneurs et des cyclistes. Or, ses garde-corps ne sont pas aux normes pour garantir la sécurité des personnes qui l'emploient. Les communes de Bas-Intyamou et Grandvillard ont décidé de remédier à cela et ont porté un montant conséquent à leur budget 2021 respectif.

### **Passage à MCH2**

Le délai pour la mise en œuvre de la nouvelle législation sur les finances communales initialement prévu pour le 1<sup>er</sup> janvier 2021 a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2022 (en raison du Covid-19). Les travaux et actes de mise en œuvre sont les suivants:

- Adaptation des statuts, adoption du règlement des finances et du règlement d'exécution des finances.
- Introduction de la commission financière. Les associations de commune doivent se doter d'une commission financière d'au-moins trois membres. Il s'agit d'un nouvel organe, qui doit être introduit dans les statuts.

Comme la législature prend fin en avril 2021, à la demande de la caissière, le comité AICG n'a pas souhaité créer une commission financière pour quelques mois et a repoussé l'entrée en vigueur de MCH2 au 01.01.2022.

### **Collaborateurs**

La station est entretenue par un chef d'exploitation et deux exploitants (2,9 EPT).

Une secrétaire-caissière à 20% et une personne de maintenance à 10% complètent l'équipe.

# Comptes 2020

## Fonctionnement:

### 1. En chiffres

Budget adopté le 14.11.2019 par l'assemblée	CHF	1'343'550.00
Coûts de fonctionnement 2020		<u>1'230'625.45</u>
Soit une différence (boni) de		112'924.55

<u>Répartition:</u>			
Chapitre 0	Administration		CHF 30'954.45
Chapitre 7	Charges brutes d'exploitation	CHF 1'048'097.35	
	Produits d'exploitation	<u>-164'328.45</u>	
	Charges nettes d'exploitation	883'769.90	
	Cadastre de E.U. industrielles	-6'875.65	
	Taxe micropolluants	<u>-133'038.00</u>	
		743'855.25	743'855.25
Chapitre 9	finances (Intérêts, frais et amortissements)		<u>315'902.10</u>
	Frais de fonctionnement facturés selon la clé 2018-2020		1'090'711.80
	Taxe sur les micropolluants facturée selon le nombre d'habitants		133'038.00
	Cadastre des eaux usées industrielles facturé selon nombre de visites/commune		<u>6'875.65</u>
	Coût global		1'230'625.45
	Acomptes 2020 reçus des communes-membres		<u>-945'513.65</u>
	Solde des comptes 2020 à facturer		HT 285'111.80
	TVA 7.7%		<u>21'953.60</u>
	<b>TOTAL A FACTURER (Pos. 115.10 du bilan)</b>		<u><b>CHF 307'065.40</b></u>

### 2. Commentaires

#### Administration:

	En francs	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2020
<b>ADMINISTRATION</b>				
1	Traitements et charges sociales	25'440	16'800	15'516
2	Vacations	14'000	14'000	8'444
3	Dédommagements	9'860	8'860	4'235
4	Autre / Achat de matériel	11'750	11'600	2'759
	<b>Total</b>	<u>61'050</u>	<u>51'260</u>	<u>30'954</u>
<i>Evolution (%) : Comptes 2020 - Budget 2020</i>			100%	60%
<i>Budget 2021 - Comptes 2020</i>			197%	100%

L'année 2020 a été extrêmement calme en raison de la pandémie de Covid: aucune assemblée en présentiel, cinq séances de comité au lieu de huit, une seule séance pour la régionalisation. Cette baisse drastique d'activité justifie les montants très favorables du chapitre "Administration".

**Exploitation:**

En francs		Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2020
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
5	Traitements et charges sociales	403'890	398'600	412'058
6	Eau, énergie	90'000	82'000	82'268
7	Entretien, réparations dont provision	125'800	119'800	52'441 825
8	Boues et matières diverses (transport, élimination)	164'700	160'800	165'445
9	Assurances	26'700	26'500	26'066
10	Achats : outils, appareils, matériel	4'000	4'000	2'109
11	Achats de produits chimiques, nettoyages	65'000	65'000	67'181
12	Frais d'études	15'000	10'000	-
13	Frais d'analyses	16'000	16'000	13'305
14	Taxe micropolluants	135'700	133'000	133'038
15	Cadastre E.U. industrielles	10'000	10'000	7'173
16	Divers	10'600	10'100	6'655
Charges brutes d'exploitation		1'067'390	1'035'800	967'739

**Traitements et charges sociales**

Les traitements plus élevés sont justifiés par des engagements renforcés de personnel pour compenser l'absence d'un collaborateur pour des raisons d'accident et de maladie, ainsi que par des actions particulières de nettoyage liées à la pandémie.

**Eau, énergie**

Il s'agit des charges ordinaires de consommation électrique et de consommation d'eau pour la STEP et les six stations de pompes.

**Entretien et réparations**

La forte baisse de ce poste est influencée par le fait qu'une provision disponible en début d'année 2020 n'a été que partiellement utilisée pour un contrôle vidéo du collecteur. Son solde n'a pas été reporté sur l'année 2021. En effet, le passage à MCH2 – obligatoire pour l'AICG au 01.01.2022 – oblige la caissière à dissoudre une réserve avant le 31.12.2021. Cette réserve de CHF 50'000.- est suffisante pour couvrir les travaux de contrôle et de réfection prévus sur le collecteur intercommunal durant l'année 2021.

**Boues: transport et élimination**

Substances:	Budget	Quantités éliminées
Déchets divers	40 to	44 to
Cailloux	10 m <sup>3</sup>	8 m <sup>3</sup>
Sable	12 to	10 to
Boues déshydratées	800 to	837 to

**Assurances**

Disposant de suffisamment de réserves, l'ECAB a baissé ses primes de 20% pour l'année 2020.

## Achats d'outils et appareils

Ce poste enregistre des frais nettement plus bas que prévu, en raison du tournus instauré durant le confinement du printemps.

## Achats de produits

Grâce à la présence d'esprit de notre chef d'exploitation, qui s'est empressé de passer commande avant le risque éventuel de fermeture des frontières, aucune pénurie de produits chimiques n'est à déplorer. Les produits en stock en fin d'année ont été activés.

## Frais d'étude

Aucune étude n'a été engagée en vue de la régionalisation. Le montant a été reporté au budget 2021.

## Frais d'analyses

Les analyses sur site ont été effectuées sans interruption. Par contre, les analyses comparatives ont été stoppées durant le confinement.

## Taxe micropolluants

La statistique montre que la population du bassin versant de l'AICG a crû de 9,6% depuis 2015.

## Cadastre des eaux usées industrielles

Des visites ont eu lieu dans trois communes: Bas-Intyamon (Macaroon), Broc (Nestlé) et Gruyères (Fromagerie de Gruyères et Produits Epagny).

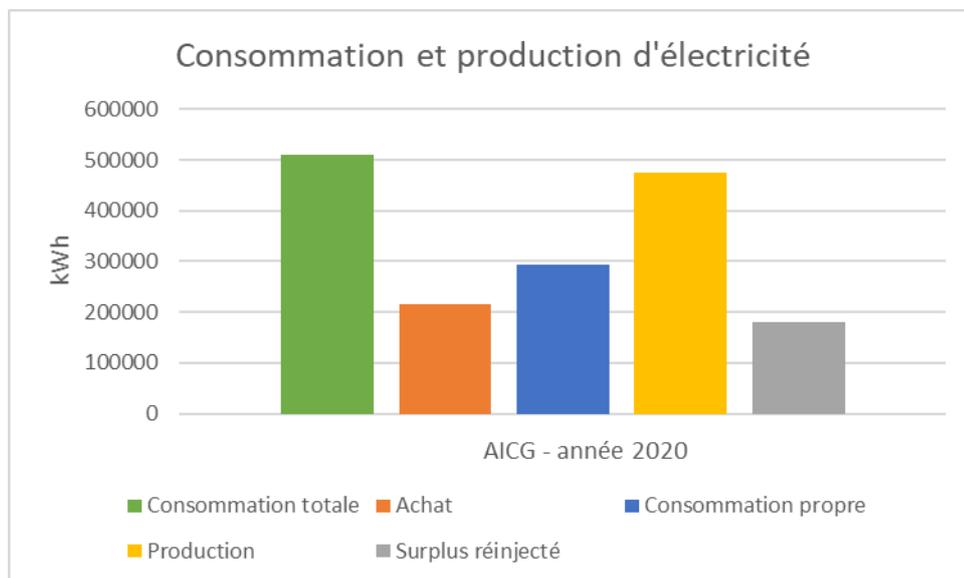
En francs		Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2020
Sub-total Charges brutes d'exploitation		1'067'390	1'035'800	967'739
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
17	Recettes d'exploitation	-54'000	-51'000	-53'547
18	Vente d'électricité	-16'000	-16'000	-15'375
19	Remboursement d'assurances	0	0	-15'048
Produits		-70'000	-67'000	-83'970
Charges nettes		997'390	968'800	883'769
<i>Evolution (%) : Comptes 2020 - Budget 2020</i>			100%	91%
<i>Budget 2021 - Comptes 2020</i>			113%	100%

## Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont composées de:

- Déshydratation des boues pour l'AECE (28'000.-)
- Service hivernal, conseil et électricité pour le centre de collecte des déchets carnés (15'000.-)
- Elimination des substances de WC public amenées par les entreprises H. Etter et Fils et Henri Charrière (10'200.-)

## Vente d'électricité



## Remboursement d'assurances

Il s'agit d'indemnités journalières pour les arrêts accident/maladie du personnel.

### Finances:

	En francs	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2020
Sub-total Administration		61'050	51'260	30'954
Sub-total Exploitation		997'390	968'800	883'769
<b>FINANCES</b>				
20 Intérêts nets, frais bancaires		46'480	55'490	46'694
21 Amortissements		267'200	268'000	269'208
	<b>Total</b>	<b>313'680</b>	<b>323'490</b>	<b>315'902</b>
<i>Evolution (%) : Comptes 2020 - Budget 2020</i>			100%	98%
<i>Budget 2021 - Comptes 2020</i>			99%	100%
<b>FONCTIONNEMENT : Coût total</b>		<b>1'372'120</b>	<b>1'343'550</b>	<b>1'230'625</b>

## Intérêts nets, frais bancaires

Durant l'année, des emprunts arrivés à échéance ont été regroupés pour bénéficier de meilleurs taux. Tous les établissements de la place ont été sollicités et le contrat a été attribué au moins-disant.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU COMTE DE GRUYÈRE (AICG)

Etat des emprunts au 31.12.2020:	durée	prêt de base	dette résiduelle	taux
- Banque Cantonale de Fribourg	2012 - 2022	CHF 500'000.00	CHF 230'000.00	1.82 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2021 - 2022	180'000.00	180'000.00	0.25 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2021 - 2022	162'000.00	162'000.00	0.25 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2009 - 2024	300'000.00	168'000.00	3.15 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2021 - 2022	1'039'500.00	1'039'500.00	0.25 %
- Banque Cantonale de Fribourg	2014 - 2024	800'000.00	584'000.00	2.05 %
- Banque Raiffeisen	2015 - 2025	1'000'000.00	780'000.00	1.12 %
- Banque Raiffeisen	2017 - 2024	260'000.00	<u>104'000.00</u>	1.00 %
			CHF3'247'500.00	

### Amortissements

Etat des amortissements au 31.12.2020:		taux	fin:
CHF 23'772.15	bassins	4.0 %	2026
CHF 24'797.35	stockeur	4.0 %	2026
CHF 6'118.15	AIDEC	4.0 %	2026
CHF 57'920.00	bâtiment déshydratation	4.0 %	2034
CHF 84'000.00	réhabilitation de la STEP (étapes A + B)	4.0 %	2038
CHF 38'250.00	révision complète des STAPs	15.0 %	2025
CHF 975.00	réparation du collecteur à Villars-sous-Mont	1.25 %	2099
CHF 22'500.00	étude avant-projet (étape C)	15.0 %	2023
CHF 10'875.00	Acquisitions de données	15.0 %	2023
<u>CHF 269'207.65</u>			

### Investissements:

Le chapitre des investissements présente une charge de CHF 80'691.35, pour un budget estimé à CHF 199'000.00.

- La révision complète des STAPs s'est terminée en toute fin d'année 2019, ne générant aucun paiement sur l'année 2020.
- La réparation du collecteur à Villars-sous-Mont a eu lieu sur 10 jours, en automne 2020.

Les charges d'investissements sont réparties de la manière suivante:	<u>Charges</u>	<u>Budget</u>
Agrandissement de la STEP – Etape C (intérêts intercalaires) CHF	2'691.35	50'000.00
Révision complète des STAPs	0.00	74'000.00
Réparation du collecteur à Villars-sous-Mont	<u>78'000.00</u>	75'000.00
Total	<u>CHF 80'691.35</u>	

Broc, le 6 mai 2021



Karine Favre, caissière